Bergerac (24) : un propriétaire décide de squatter sa maison et parvient à faire partir ses locataires récalcitrants

04/08/2026 à 8h28



Une semaine avant la fin du bail, Jimmy Lestage découvre que ses locataires n'ont aucune intention de lui rendre sa maison à Bergerac (Dordogne) à l'issue du préavis qui avait été envoyé six mois à l'avance au lieu des trois obligatoires. La maison avait été rénovée, sa remise en état lui coutera 42 000 euros.

Il décide alors de s'installer avec eux dans sa maison. « *J'ai squatté avec eux du 23 au 25 juin. Évidemment, c'était compliqué, on était sept dans la maison, chacun de notre côté et on ne se parlait pas. Comme je travaillais la journée et que je rentrais tard, il n'y a pas eu de gros problème. Le quatrième jour, la police est venue me dire que je ne pouvais pas habiter avec mes squatteurs. J'ai décidé de mettre une caravane devant le portail, en me branchant à l'eau et l'électricité du garage.* » Il y reste dix jours.

Il découvre aussi qu'il paie l'eau de ses locataires. « *Ils avaient rouvert le compte à mon nom pendant deux ans, ça m'a coûté 2 038 euros. Là, j'ai carrément décidé de couper le*

tuyau, juste après le compteur. Du coup, ils m'ont coupé l'électricité à la caravane. Cela m'a donné une idée. J'ai appelé Engie pour baisser la puissance au minimum. Si bien que le compteur saute dès que vous branchez un frigo et une machine à laver. Quelques jours après, ils m'ont dit qu'ils partaient. » […]

Sud Ouest